

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3807

Conseil de la faculté de Philosophie – Université Jean Moulin Lyon 3 – Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. KEPENEKIAN

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3807 - CONSEIL DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE – UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 – DESIGNATION D’UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est membre de la plupart des établissements universitaires lyonnais et, notamment, de la Faculté de Philosophie – Université Jean Moulin Lyon 3.

I. Contexte :

La Faculté de Philosophie est une unité de formation et de recherche qui a pour mission, au sein de l’Université Jean Moulin Lyon 3, d’assurer dans le respect des textes législatifs en vigueur, l’enseignement et la recherche dans tous les domaines qui relèvent des disciplines suivantes : philosophie générale, histoire de la philosophie, esthétique, histoire et philosophie des sciences, logique, épistémologie, anthropologie et sciences humaines, philosophie morale et politique.

II. Modalités de représentation :

La Faculté de philosophie est administrée par un Conseil composé de 20 membres, dont 4 personnalités extérieures.

La Ville de Lyon, rattachée au collège de personnalités extérieures, dispose d’un représentant au sein du Conseil.

Il est aujourd’hui proposé au Conseil municipal de pourvoir au remplacement de Madame Laura Cautela-Ferrari, désignée par délibération n° 2014/164 en date du 26 mai 2014 pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil de la faculté de philosophie, en tant que titulaire.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de la Faculté pris en date du 29 septembre 2009 ;

Vu la délibération n° 2014/164 adoptée le 26 mai 2014 ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

M. Franck HEURTREY est désigné en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil de la Faculté de Philosophie – Université Jean Moulin Lyon 3.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Georges KEPENEKIAN